



COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA BRUYÈRE

Séance plénière du 01/04/2015

Compte-rendu

Présents

CLDR (17) : Robert Cappe, Thierry Chapelle, Bernard Charue, Jean-Claude Dujardin, Bernard Allard, Guy Delforge, Françoise Geron, Roland Lecocq, Gérard Marc, Jean Severin, Philippe Soutmans, Claudine Lafaille, Jacqueline Niessen, Lucien Libert, Sarah Geens, Monique Fraiture, André Guillaume,

Bureau Aménagement (auteur PCDR) : Jean-Guillaume Demailly, Marie Gilow

FRW (animation et secrétariat) : Jocelyne Van Lierde, Dimitri Phukan

Excusés (12): Dario Cirillo, André Dury, Marie Loix, Jean Mathieu, Jan Billekens, Jean-Marc Toussaint, Viviane de Villenfagne, Serina Cocina, Patrick Vanackere, Marie-Aude Goffin, Jean Rondia, Gabrielle Dechamps,

Points à l'ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la réunion du 09.03.2015 ;
- Présentation des fiches projets des lots 2 et 3 ;
- Retour de la visite du 21.03 ;
- Divers.

1. Compte rendu de la réunion précédente

Le CR est approuvé avec la correction que Monique Fraiture était bien présente à la réunion.

2. Présentation des fiches projets du lot 2 et du lot 3 :

Présentation des fiches projets (FP) des lots 2 et 3 par le bureau d'étude. Ces FP se basent sur le travail de la CLDR et sur différentes rencontres avec le Collège et des représentants de la DGO3 en charge des PCDR (Service public de Wallonie).

Remarques, questions et propositions de la CLDR

Aspects généraux :

⇒ **Les projets proposés par la CLDR ont-ils été soumis à un tri ?**

Toutes les propositions faites par la CLDR se retrouvent dans les FP. Certains propositions de FP ont été regroupées ou fractionnées pour répondre aux réalités communales. Cela s'est fait en concertation avec la DGO3 et la FRW pour rendre le PCDR le plus opérationnel possible. La programmation des FP a aussi été examinée pour répondre à ces mêmes impératifs. A ce stade-ci, le PCDR n'est pas encore figé. Des changements sont toujours possibles.

⇒ **Qui décide de la programmation des FP ?**

C'est la Commune qui est maître d'œuvre de son opération de développement rural. La CLDR propose des projets, des actions, des pistes de réflexion et est sollicitée pour donner son avis. La programmation du lot 1 sera proposée à la CLDR lors d'une prochaine réunion avant la présentation de l'avant-projet de PCDR en Conseil communal.

Lot 2

2.1 Aménager le site de la nouvelle maison communale

- ➔ La Commune propose de reprendre cette FP en lot 1 pour liasonner l'aménagement du parc communal à la construction de la nouvelle administration communale ; les travaux sont programmés sur 2016-2017. La CLDR du 22.04 sera consacrée à l'approfondissement de ce projet avec une visite du parc.
- ➔ Le projet d'aménagement du site devra être pensé comme un lieu de vie et de convivialité ouvert à la population.
- ➔ Une crainte a été exprimée par rapport à l'ampleur du coût pour la réalisation de ce projet qui laisserait peu de marges de manœuvre pour d'autres FP du lot 1.
- ➔ Par contre, le constat avait été posé lors de la présentation du lot 1 que beaucoup de FP ne demandaient pas des budgets élevés.

2.2 Reconvertir l'ancienne maison communale en maison multiservices

- ➔ Le concept de maison multiservices répond à une volonté de maintenir des services à la population en zone rurale. Il peut s'agir de permanences décentralisées comme le Forem, la MIRENA, d'un point poste, ...
- ➔ Il est envisagé le déplacement de la crèche dans des locaux de ce qui sera l'ancienne administration communale. Actuellement, celle-ci se situe dans des modules dans le parc des Dames Blanches. Question est posée de la maintenir à cet endroit ? A examiner lors de la prochaine CLDR le 22.04.
- ➔ Envisager la possibilité de proposer un centre de télétravail ou co-working. Ce projet est repris en lot 3 dans la FP qui aborde le développement économique.

2.3 Aménager le cœur de village de Rhisnes et mettre en valeur le patrimoine local

- ➔ Volonté de la Commune de sécuriser les lieux avec un dévoisement de la chaussée mais tout en gardant le caractère actuel.
- ➔ La présence d'un kiosque avait été évoquée ainsi que la réflexion sur l'aménagement d'une aire de jeux.
- ➔ Proposition d'inclure dans le périmètre d'intervention le placement d'un banc le long du Houyoux de l'autre côté de la place des Combattants.
- ➔ Même réflexion pour la partie prairie (privée) au nord qui en zone non bâtissable.
- ➔ Remarque : ne pas confondre périmètre d'étude et périmètre d'action.

2.4 Aménager le cœur de village de Villers-lez-Heest

- ➔ Proposition d'englober l'église dans le périmètre pour réaliser un cheminement de la place.

2.5 Développer du logement pour les jeunes ménages et les personnes âgées

- ➔ Importance de réfléchir à du logement tremplin aux alentours des gares et de prendre en compte la présence des ZACC.
- ➔ Pour créer du logement intergénérationnel, tirer profit de l'expérience du Couvent des Sœurs à Rhisnes et prendre en compte les autres projets de création de logements comme le dossier relatif à l'installation du SPAF à Emines.
- ➔ L'offre en logement adapté aux besoins constitue un enjeu important ... Ne faudrait-il pas remonter cette FP en lot 1 ?

2.6 Protéger les vallées du Houyoux et de la Mehaigne

- Prendre en considération les sources des cours d’eaux et leurs affluents : le Bovesse et le Ry d’Argent.

2.7 Développer les liaisons inter villages pour piétons et cyclistes

- Les 5 liaisons se déclinent en 2 FP : une qui prend en compte l’aspect utilitaire et de la mobilité des jeunes et l’autre la valorisation du patrimoine et du paysage.
- Les différentes interventions seront en partie tributaires du SPW via le statut des routes régionales.
- Le côté fonctionnel a été pris en compte avec l’accès aux gares et l’entretien de la piste cyclable sur la RN 904.
- La connexion au Ravel vers Grand Leez pourrait être reprise dans la FP du lot 3 qui propose de compléter le maillage inter villages.
- Liaison vers zonings

2.8 Créer du logement à Emines

- Cette FP est à mettre en relation avec l’avancement du dossier relatif à la construction du hall sportif.

2.9 Restructurer le cœur de village d’Emines

- Même remarque que précédemment.

2.10 Transformer le centre culturel d’Emines en espace polyvalent

- Il ne s’agit pas de transformation mais de faire évoluer l’espace par un aménagement pouvant accueillir des activités culturelles tout en maintenant le caractère polyvalent des lieux qui répond à des besoins de la population : location pour des privés, pour l’associatif. L’aménagement porterait sur du matériel démontable.
- L’intervention porterait sur la grande salle ; le local du club des jeunes n’est pas concerné.
- Ce projet est à mettre en relation avec le futur hall sportif qui pourrait de par sa superficie accueillir 500 personnes et donc venir en complément du centre culturel.
- Le périmètre reprend le château et la ferme pour leurs caractères patrimoniaux (dans le projet du hall sportif, l’alignement à la voirie a pris en compte le château et l’église).
- Proposition d’étirer le périmètre jusqu’au terrain de football.

2.11 Initier un programme d’actions en matière de développement durable

- RAS

2.12 Faire du tourisme un moteur du dynamisme pour la commune

- Il s’agit de mettre les opérateurs touristiques en synergie.

Lot 3

3.1 Aménager le cœur de village de Saint-Denis et mettre en valeur le patrimoine local

- L’aménagement de la place est lié à la réflexion sur l’aménagement de la RN 912.
- Englober dans le périmètre le bâtiment du judo, la salle La Ruche et la parcelle de prairie.

3.2 Aménager le cœur de village de Warisoulx

- Placer un effet de porte à l'entrée du village en venant de VLH.

3.3 Aménager le quartier de gare de Bovesse

- Intégrer les équipements du quartier de l'Europe.
- La RN 912 est appelée la rue du Noly.
- Au vu de certaines réactions des riverains antérieurement, il s'agira de travailler les projets avec ces derniers.

3.4 Aménager le quartier de gare de Rhisnes

- Infrabel est propriétaire d'un espace important à côté de la gare qui pourrait être aménagé ultérieurement (positionnement Infrabel ?).
- Englober le terrain de football.

3.5 Petites infrastructures communautaires

- Revoir l'intitulé.
- Certains aménagements se retrouvent parfois dans des FP qui abordent les cœurs de village ou les espaces publics.
- Ne faudrait-il pas diviser en 2 FP : une qui reprend des interventions extérieures et une autre qui intervient sur les infrastructures.

3.6 Sécuriser et aménager la voirie et les espaces publics

- RAS

3.7 Compléter le maillage inter villages pour les cyclistes et les piétons

- Voir lot 2 FP 2.7

3.8 Renforcer les services à la jeunesse et à l'enfance

- Il s'agit de compléter, de renforcer ce qui est déjà mis en œuvre via le service communal jeunesse et intergénérationnel qui organise et coordonne la logistique.

3.9 Mettre en place les projets intergénérationnels et encadrer la transmission de connaissances

- Proposition de mettre cette FP en lot 2 vu la programmation de projets et d'actions du plan de cohésion sociale (PCS) et du CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés). Des liens avec des projets tels que l'accès au numérique ou encore des potagers intergénérationnels pourraient se mettre en place à travers cette FP.
- Des projets comme une école de devoirs repose sur du bénévolat à encadrer.

3.10 Aménager des lieux de production culturelle

- L'aménagement pourrait revêtir différentes formes qui pourrait servir à la mise à disposition de lieux pour accueillir des expos locales.

3.11 Poursuivre les actions en matière de développement économique

- Un co-working pourrait être logé dans un bâtiment existant (bistrot du terroir☺).
- Réfléchir à un élément motivant pour les femmes et pour contrer l'idée de village dortoir.

- Au vu des 2 zonings déjà présents et qui encadrent la commune et avec le projet de la commune d'Eghezée de créer une ZAE à Saint Germain, la connexion en termes de mobilité à ces différents pôles devra être intégrée.

3.12 Préserver les anciennes carrières reconnues comme Site de Grand Intérêt Biologique

- Il s'agit d'être vigilant à une bonne gestion des sites via notamment une sensibilisation des propriétaires.

Questions complémentaires :

- Il avait été évoqué un parking le long de l'autoroute E411 (sortie ST Germain) mais ne se situe pas le territoire de la commune.
- Même remarque pour la prise en compte du fort d'Emines qui a une petite superficie sur La Bruyère.
- Il serait intéressant de proposer les projets à la population. La communication pourrait se faire sous forme d'article dans le bulletin communal ou encore sous forme d'un mini PCDR (petite brochure) ; cette présentation se fait très souvent dans les communes dès que le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon.

Suivi :

- Les FP seront en ligne après la CLDR qui est programmée le 22.04 et elles seront également consultables à l'administration communale auprès de Marie-Aude Goffin.
- Prochaine CLDR : le mercredi 22.04. Rendez-vous à 18h30 à l'entrée du parc des Dames Blanches, côté école communale pour une visite des lieux qui sera suivie d'un repas-sandwich à l'administration communale et poursuivre la réunion par un travail sur la FP.
- CLDR du 20.05 : grille d'analyse DD des FP du lot 1 et programmation du lot 1.
- A programmer une réunion de la CLDR en juin : validation de la stratégie de développement et des 3 lots.
- Septembre : présentation de l'avant-projet de PCDR en Conseil communal

3. RETOUR DE LA VISITE DU 21.03 (SYNTHESE ANNEXEE) :

→ Espace multisports à Dhuy

La localisation avec notamment la proximité de l'école contribue à l'intégration et la fréquentation des infrastructures.

L'aménagement et le revêtement autour du terrain multisports sont également intéressants.

→ Cœur de village multifonctionnel à Ernage

Les aménagements se déclinent en 2 interventions : l'aire de jeux et le terrain multisports et la convivialité via l'aménagement d'une placette attenante à l'église ainsi que des apports en termes de sécurité de la voirie et des lieux.

Il est dommage de ne pas avoir pensé à une mise en valeur d'un aménagement mémoriel pour les soldats marocains et de ne pas avoir englobé le parking/terrain de balle pelote dans la réflexion globale.

Au vu de certaines nuisances tardives, l'éclairage du terrain est coupé après une certaine heure.

La question de la couverture du terrain multisports reste posée pour une utilisation moins dépendante de la météo.

4. Divers

Certains membres reviennent sur la FP relative au parc des Dames Blanches qui remonte du lot 2 en lot 1.

Des craintes sont émises quant au fait que les autres FP en lot 1 pourraient ne pas être activées pour des questions budgétaires et que les 6 autres villages de la commune en seraient impactés.

Une question est à poser à la Commune sur le financement du projet communal de construction de la nouvelle administration communale : est-ce hors balises de la norme SEC (directive européenne : 180€/an/habitant) ou pas ?

Ces différents points seront abordés le 22 avril.

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne Van Lierde et Dimitri Phukan*